

Comparativement à la production totale du Canada, exportations et importations, le commerce actuel avec le Mexique est modeste. En 1991, le Produit intérieur brut (PIB) canadien se chiffrait à 680 milliards de dollars dont près de 145 milliards (24 p. 100) représentaient les exportations. Au cours de la même année, les exportations du Canada au Mexique se sont élevées à 543 millions de dollars¹⁶, soit 0,4 p. 100 des exportations totales et 0,1 p. 100 du PIB du Canada. Sur le total des importations canadiennes de 135 milliards de dollars au cours de la même période, un peu moins de 2,6 milliards de dollars (2 p. 100) provenaient du Mexique¹⁷.

En 1991, les exportations des produits suivants au Mexique ont atteint plus de dix millions de dollars : produits automobiles et pièces de moteur; produits de fer et d'acier; papier journal; blé; matériel de télécommunications et pièces; soufre; aéronefs et pièces; produits du papier; produits pétroliers; amiante; pâte de papier; lait en poudre; bovins sur pied; et matériel de bureau et de traitement des données. Au cours de la même année, voici les produits dont les importations ont atteint plus de dix millions de dollars : pièces et accessoires d'automobile; véhicules automobiles; moteurs et pièces; radios, téléphones et matériel audiovisuel et pièces; machines à traitement de données et pièces; filage de systèmes d'allumage; produits pétroliers; fruits, café et noix; climatiseurs, ventilateurs et leurs pièces; légumes; tapis, tissus et lainages; petits appareils électroménagers; boissons alcoolisées; ressorts en fer et en acier; et jouets.

Le droit de douane moyen sur les importations canadiennes en provenance du Mexique était de 2,3 p. 100 en 1991. Plus de 70 p. 100 des exportations du Mexique au Canada sont entrées en franchise de droit l'année dernière. Il est donc improbable que l'ALENA entraîne une invasion de produits mexicains sur le marché canadien. Cependant, les barrières tarifaires et non tarifaires du Mexique à l'encontre des exportations canadiennes sont importantes et leur élimination pourrait se traduire par des gains considérables pour certains exportateurs canadiens. Il est difficile de prédire avec exactitude les effets économiques et commerciaux éventuels de l'ALENA; on s'attend cependant à ce que l'Accord ait un impact modeste mais positif sur la production et les exportations totales du Canada. Même le décuplement des exportations vers le Mexique n'aurait pas des répercussions environnementales importantes au Canada.

Les États-Unis ont publié un rapport sur les relations entre les États-Unis et le Mexique en matière d'environnement, le 25 février 1992. Ce rapport contenait un examen des incidences environnementales éventuelles de l'ALENA, en particulier le long de la frontière des deux pays¹⁸. L'analyse américaine concluait que l'ALENA augmenterait probablement la production de matières polluantes dans le corridor États-Unis-Mexique, toutefois les incidences environnementales de ce phénomène seraient de moindre portée si l'Accord était signé que s'il ne l'était pas. À la même date, les deux pays ont publié un plan intégré de protection de l'environnement en bordure de leur frontière, plan qui vise les

16. Statistique Canada, Statistiques sur le commerce des marchandises (les valeurs des produits sont données à l'annexe 2).

17. Ibid. (les valeurs des produits sont données à l'annexe 3).

18. Office of the United States Trade Representative, Review of U.S.-Mexico Environmental Issues.